

CONTRIBUER AUX ÉQUILIBRES RÉGIONAUX ET À LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

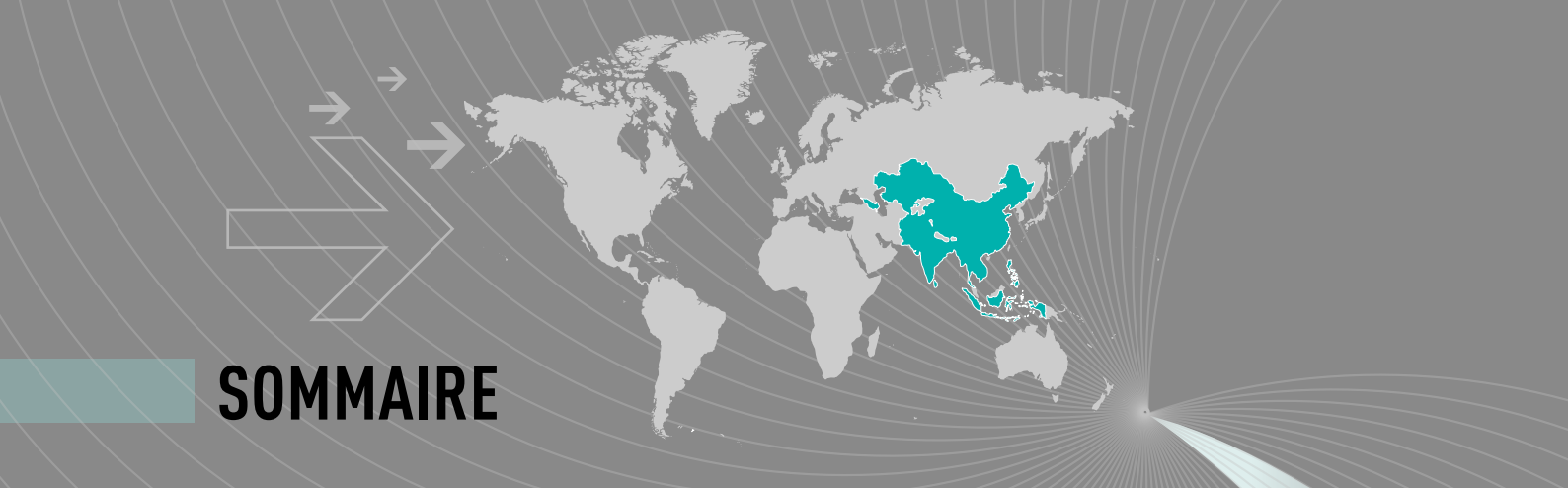
Asie

PLAN D' ACTIONS 2013
2016
Agence Française de Développement



développeur d'avenirs durables





SOMMAIRE

À RETENIR

04



I. Une région déterminante pour l'avenir de la planète

07



Une région au cœur du défi climatique

08

Un environnement menacé, source de tensions

09

Relever les défis de la pauvreté, de l'urbanisation et des conflits

11

II. L'AFD en Asie : une action pertinente au regard des enjeux de la région

13



Les pays asiatiques : des partenaires stratégiques pour la France

14

Un positionnement adapté à la pluralité des contextes

15

Un déploiement récent, des volumes d'engagements croissants

16

Des actions concrètes en faveur de politiques publiques durables

17

III. Une stratégie 2013-2016 axée sur les défis environnementaux et les équilibres régionaux

19



Cinq priorités pour accompagner l'Asie face aux défis du XXI^e siècle

20

L'AFD en Asie, vecteur d'une diplomatie française d'influence

24

IV. Optimiser les moyens et les synergies

25



Miser sur les avantages comparatifs de l'AFD

26

Renforcer les synergies avec les ONG et au sein du groupe AFD

27

Promouvoir des approches conjointes avec « l'équipe France »

28

Optimiser les partenariats avec les autres bailleurs de fonds

28

ANNEXES

31



Cadre d'intervention de l'AFD en Asie pour la période 2013-2016

32

Bibliographie

34

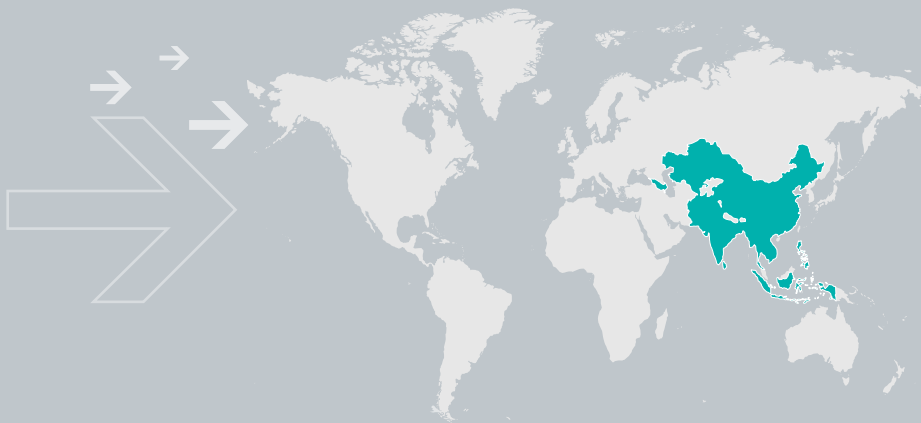
À RETENIR

Avec plus de la moitié de la population mondiale et un poids grandissant dans les échanges économiques internationaux – dont elle est aujourd’hui le moteur –, l’Asie joue un rôle majeur dans l’avenir de la planète. Pour cause, les défis auxquels les pays de la région doivent faire face ont des répercussions aux niveaux local et régional, mais aussi mondial.

Sur le plan environnemental, le développement rapide de l’Asie se traduit non seulement par des besoins énergétiques croissants, essentiellement axés sur les ressources d’origine fossile, mais aussi par une pression de plus en plus forte sur le milieu naturel et la biodiversité, qui paient un lourd tribut à l’essor économique de la région. **Productrice de plus d’un tiers des émissions mondiales de gaz à effet de serre, l’Asie abrite 12 des 20 villes les plus polluées du monde.**

D’un point de vue social, les enjeux sont tout aussi colossaux. Aux défis liés à l’**urbanisation exponentielle** de la région s’ajoutent ceux d’un continent encore marqué par la pauvreté de ses populations. Si la croissance économique de l’Asie s’est traduite par un recul de l’extrême pauvreté et la montée d’une classe moyenne, la région compte encore les **deux tiers des pauvres de la planète**. Plus de six Asiatiques sur 10 vivent en risque alimentaire et près d’un milliard d’individus n’ont toujours pas accès à l’électricité.

Par ailleurs, les tensions et conflits internes, mais aussi interétatiques, représentent une menace non seulement pour la sécurité et la paix dans la région, mais plus largement pour le monde dans son ensemble.



Au cours des dix dernières années, **l'AFD a considérablement étendu ses activités en Asie** et augmenté ses engagements financiers. Face à la pluralité des contextes, son positionnement a été adapté à la diversité de ses géographies d'intervention.

Dans les pays émergents et à revenu intermédiaire, ses interventions se sont concentrées sur la **promotion d'une croissance verte et solidaire**, destinée à favoriser la préservation de l'environnement et à réduire les inégalités sociales. Entre 2009 et 2011, l'AFD a consacré près d'1,5 milliard d'euros à des projets en faveur de la lutte contre le changement climatique.

Dans les États fragiles et les pays les moins avancés, elle a soutenu des initiatives visant prioritairement à **renforcer la cohésion sociale et les équilibres régionaux**. L'AFD a également financé de nombreux projets portés par des ONG françaises.

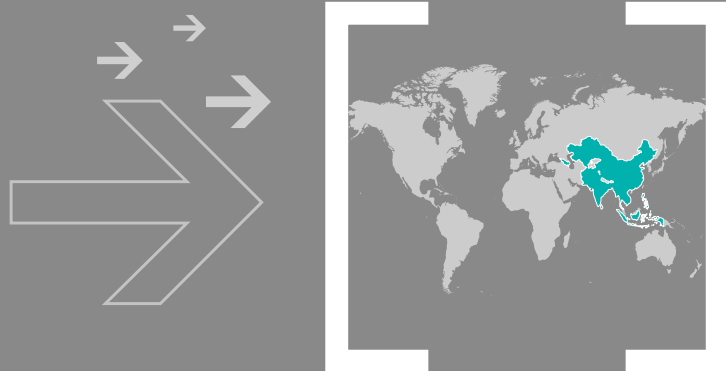
Face aux défis environnementaux, sociaux et régionaux auxquels les pays d'Asie sont aujourd'hui confrontés, l'Agence a retenu deux grandes finalités d'action pour la période 2013-2016 :

- **limiter l'empreinte environnementale** du développement rapide de l'Asie, particulièrement dans les pays émergents et en milieu urbain, où l'enjeu est de parvenir à un modèle de développement moins polluant, plus économe en ressources naturelles et soucieux de protéger les populations des effets du changement climatique ;
- **contribuer aux équilibres régionaux** en soutenant le rattrapage des pays les moins développés et des pays fragiles, en favorisant une croissance plus inclusive, et en encourageant la stabilité géopolitique.

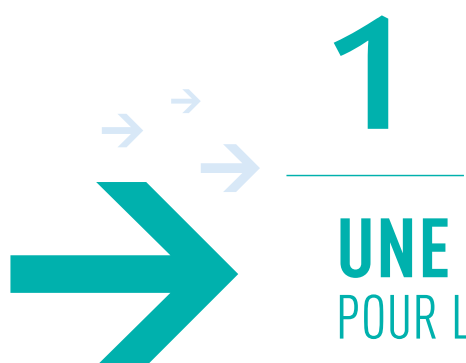
Dans cette perspective, l'AFD continue à mobiliser l'ensemble de ses outils financiers auprès des décideurs politiques et des porteurs de projets asiatiques, publics comme privés. Elle cherche systématiquement à développer les synergies avec les acteurs et partenaires français et à valoriser leur expertise. Afin de consolider sa position en Asie, l'AFD souhaite également renforcer ses relations avec les bailleurs occupant une place stratégique dans la région (BAsD, JICA, UE...) et maximiser les effets de levier via des cofinancements.

1

UNE RÉGION DÉTERMINANTE
POUR L'AVENIR DE LA PLANÈTE



développeur d'avenirs durables



1

UNE RÉGION DÉTERMINANTE POUR L'AVENIR DE LA PLANÈTE

{ UNE RÉGION AU CŒUR DU DÉFI CLIMATIQUE

La trajectoire
de développement
de l'Asie impacte
de manière
déterminante
les grands équilibres
mondiaux en matière
de climat,
de migrations,
de flux commerciaux...

LE « SIÈCLE ASIATIQUE »

L'Asie regroupe **plus de la moitié de la population mondiale** et devrait dépasser les 5 milliards d'habitants en 2050.

Sur le plan économique, elle contribue au **tiers du PIB mondial** et pourrait peser pour plus de **50 % à l'horizon 2050**. Avec une croissance moyenne autour de 6 % en 2012 et 2013, elle est aujourd'hui **la locomotive de l'économie mondiale**.

UNE RÉGION ÉNERGIVORE

L'Asie est aussi à l'origine de **près de la moitié de la consommation mondiale de combustibles fossiles**, notamment de mix énergétiques très axés sur le charbon¹. Au cours des 15 prochaines années, ses besoins pourraient doubler, rendant la région de plus en plus dépendante aux importations d'hydrocarbures (malgré des ressources fossiles locales abondantes) : à l'horizon 2030, elle pourrait importer 80 % de sa consommation de pétrole et près de 50 % de celle de gaz naturel – une évolution qui renforcerait encore l'influence de ses économies sur les flux énergétiques et les cours mondiaux.

Ces besoins accrus, dus à la croissance économique, à l'urbanisation et à l'avènement des classes moyennes, constituent un enjeu essentiel à plusieurs titres :

- **un enjeu de développement et de stabilité intérieure** : 900 millions d'Asiatiques n'ont pas accès à l'électricité (les années 2011-2012, par exemple, ont été marquées par d'importantes « émeutes de l'électricité » en Inde et au Pakistan) ;

¹ Le charbon assure 80 % de la production d'électricité en Chine et 68 % en Inde.

- **un enjeu géopolitique impactant la stabilité régionale et mondiale** : la course aux hydrocarbures (notamment en Asie centrale), la délimitation des zones économiques exclusives en mer de Chine, ainsi que la multiplication des projets de barrages hydrauliques dans une région où le stress hydrique représente une préoccupation majeure, sont sources de tensions, voire de conflits ;
- **un enjeu climatique** : l'évolution préoccupante des émissions de gaz à effet de serre (GES), ainsi que des intensités et des mix énergétiques dans les pays asiatiques constitue l'un des défis majeurs des prochaines décennies.

{ UN ENVIRONNEMENT MENACÉ, SOURCE DE TENSIONS

Les gouvernements asiatiques sont de plus en plus nombreux à intégrer la question du climat dans leurs politiques de développement, à investir dans les énergies propres et à adopter des plans ambitieux pour réduire leurs émissions

UN TIERS DES ÉMISSIONS MONDIALES DE GAZ À EFFET DE SERRE

Si les émissions par habitant demeurent faibles, l'Asie regroupe **trois des six principaux pays émetteurs de GES** : la Chine (au 1^{er} rang devant les États-Unis), l'Indonésie (3^e rang) et l'Inde (6^e rang). En cause, les investissements menés à grande échelle dans de nouvelles centrales thermiques au charbon, l'urbanisation, l'augmentation des véhicules en circulation, la déforestation intensive... Si, comme prévu, ces tendances se poursuivent, l'Asie produirait **45 % des émissions mondiales de GES d'ici à 2030**.

UNE RÉGION TRÈS VULNÉRABLE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

La concentration des populations et de l'activité sur le littoral, ainsi que la grande dépendance des économies à l'agriculture et à la pêche, font de l'Asie l'**une des régions les plus vulnérables aux effets du réchauffement climatique** : hausse du niveau de la mer, baisse des rendements agricoles liée aux sécheresses et à la diminution des ressources en eau, fréquence accrue des phénomènes météorologiques extrêmes (cyclones, raz de marée, inondations), etc. De même, la fonte des glaciers himalayens menace le régime des grands fleuves asiatiques, dont dépendent des millions de personnes.

Au cours de la dernière décennie, **l'Asie est la région du monde qui a subi le plus de catastrophes naturelles**² (dix fois plus au cours des années 2000 que 1980). Par ailleurs, la **baisse attendue de la productivité agricole** (en raison du changement climatique) pourrait affecter durablement la région, particulièrement les pays d'Asie du Sud-Est qui perdraient jusqu'à 6,7 %³ de leur PIB par an à l'horizon 2100 (deux fois la perte moyenne prévue au niveau mondial).

Face à ces risques, les pays de la région doivent **renforcer leurs capacités de réponse aux effets du réchauffement climatique** et se préparer à faire face à des mouvements de population de grande ampleur : entre **150 et 300 millions de « migrants climatiques »** sont attendus en Asie d'ici à 2050.

2 En 2009, plus de 40 % des catastrophes naturelles répertoriées dans le monde et près de 90 % de leurs victimes étaient situées en Asie.

3 The Economics of Climate Change in Southeast Asia: A Regional Review, Asian Development Bank, 2009.

La vulnérabilité
de l'Asie
aux conséquences
du changement
climatique
est renforcée
par la dégradation
de certains
écosystèmes qui
jouent un rôle essentiel
dans la protection
du littoral, des sols
et des bassins versants

DES RESSOURCES NATURELLES MENACÉES ET SOURCES DE TENSIONS

L'Asie compte **5 des 18 pays mégadivers**⁴ de la planète et un nombre important d'écosystèmes essentiels : **15 % des forêts, 40 % des mangroves et 35 % des coraux** existants. Mais **ces ressources sont parmi les plus menacées**, subissant la pression de la démographie et d'économies en plein essor.

La région abrite également **8 des 34 hotspots**⁵ de la planète et 4 des 11 *hotspots* dont il reste moins de 10 % de la surface originelle. Ces *hotspots* recouvrent des écosystèmes très variés : des déserts du Caucase aux forêts des Ghats, des glaciers d'Asie centrale aux forêts de Java et de Sumatra.

Les pressions exercées sur les terres, les eaux et les forêts ont des conséquences dramatiques :

- **pour la biodiversité** : l'Asie est la région qui a enregistré la plus importante perte de mangroves depuis 1990, en raison du développement de l'aquaculture, du tourisme et de la pression démographique sur les côtes. C'est aussi en Asie que le risque d'extinction des espèces d'oiseaux et de mammifères a augmenté le plus rapidement, à cause de la déforestation et de la conversion des sols en terres agricoles ;
- **pour les populations et les économies locales très dépendantes des ressources naturelles et des écosystèmes** : plus de 250 millions de personnes en Asie et dans le Pacifique dépendent des récifs coralliens pour se nourrir ; un Indonésien sur deux tire ses moyens de subsistance de la forêt ; près de 90 % des pêcheurs de la planète vivent en Asie où le poisson représente dans certains pays plus de 50 % de l'apport protéique d'origine animale ;
- **pour la stabilité de la région** : la dégradation des terres, des bassins hydrographiques et de la qualité de l'eau est un facteur important de tensions dans une région fortement touchée par l'insécurité alimentaire et le stress hydrique : querelles autour du partage des eaux du Syr Daria et des terres de la Ferghana en Asie centrale, opposition entre l'Inde et le Pakistan sur la gestion de l'Indus, entre l'Inde, le Népal et le Bangladesh sur la diversion des eaux du Gange et du Brahmapoutre, vives tensions autour des projets chinois et laotiens sur le fleuve Mékong... Autant de conflits susceptibles de dégénérer en « **guerres de l'eau** ». À cela s'ajoutent les tensions (émeutes rurales) liées à la répartition des terres arables, dans un contexte de pauvreté et d'urbanisation galopante.

⁴ Sont qualifiés de mégadivers les pays qui abritent au moins 1 % des 300 000 espèces de plantes vasculaires endémiques du monde.

⁵ Régions du monde qui comptent plus de 1 500 espèces de plantes endémiques et dont plus de 70 % des habitats ont été détruits.

{ RELEVER LES DÉFIS DE LA PAUVRETÉ, DE L'URBANISATION ET DES CONFLITS

L'Asie compte
12 des 20 villes
dont l'air est le plus
pollué au monde

Dépasser
le « paradoxe
asiatique » :
aujourd'hui, l'enjeu
consiste à rendre
la croissance asiatique
davantage inclusive
pour dynamiser
la demande intérieure
et enrayer la montée
des inégalités

UNE CONCENTRATION URBAINE INÉDITE

La population urbaine de l'Asie devrait passer de 1,9 milliard à 3,3 milliards d'ici à 2050. Actuellement, la région abrite **13 des 23 « mégacités »** de la planète (plus de 10 millions d'habitants). Elles seront 21 en 2025 (sur 37 dans le monde), parmi lesquelles **7 des 10 métropoles** (ensemble urbain de plus de 20 millions d'habitants) : Tokyo, Delhi, Shanghai, Mumbai, Dakha, Pékin et Karachi.

Ces évolutions placent les pays asiatiques face à d'importants défis en termes de planification urbaine, de création d'emplois, de logements, de gestion des déchets, de fourniture d'énergie, d'infrastructures et autres services publics, visant à atténuer la pauvreté urbaine et la détérioration de l'environnement. Les villes doivent également faire face à des enjeux de santé publique majeurs liés aux pollutions et à la nécessité de minimiser les risques de pandémies.

LES DEUX TIERS DES PAUVRES DE LA PLANÈTE

La croissance économique de la région s'est accompagnée d'un recul de la pauvreté et d'une montée des « classes moyennes »⁶ : plus d'un asiatique sur deux en 2010 contre un sur cinq en 1990.

Pourtant, l'Asie abrite encore **les deux tiers des pauvres de la planète** (moins de 1 dollar par jour) et **des personnes présentant un niveau élevé d'insécurité alimentaire et de malnutrition**, alors que plusieurs pays asiatiques sont des « puissances agricoles exportatrices ». L'Inde compte par exemple plus de pauvres que toute l'Afrique subsaharienne. Signe d'un développement inégal et faiblement inclusif, les inégalités d'accès aux services et infrastructures de base se sont accrues, à l'instar des inégalités de revenus.

Environ 30 % de la population urbaine asiatique vit dans des bidonvilles et des squats, qui continuent d'accueillir chaque année des millions de migrants. Dans les prochaines décennies, une part croissante des très nombreux pauvres d'Asie, aujourd'hui en grande majorité ruraux, vivra dans les agglomérations.

6 Selon une conception extensive de la notion de classe moyenne, à savoir les personnes dépensant plus de 2 et jusqu'à 20 dollars par jour.



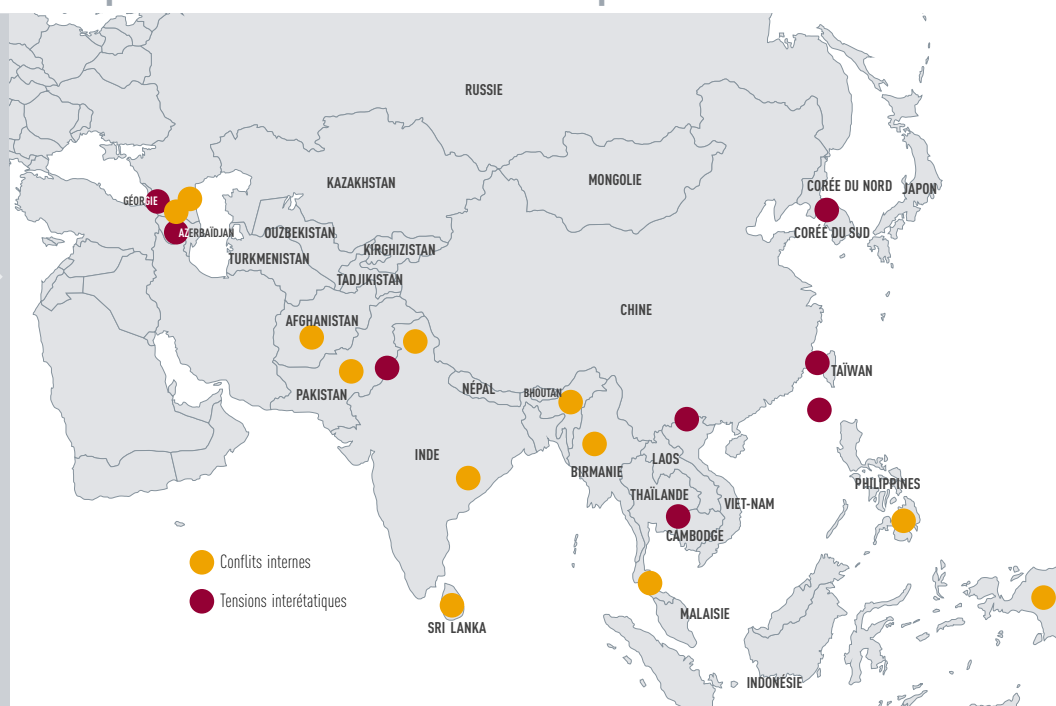
UN CONTINENT SOUS TENSION

Outre l'Afghanistan (en situation de conflit depuis plus de trente ans), l'Asie abrite de multiples foyers d'instabilité alimentés par des contentieux frontaliers, la montée des inégalités socio-économiques et des affirmations identitaires à fortes composantes ethnoculturelles.

Ces causalités se renforcent les unes les autres et sont, dans certains cas, exacerbées par la défaillance des appareils d'État (corruption⁷, gouvernance, droits de l'Homme...).

Ces fragilités de certains États sont non seulement des freins au développement durable, mais aussi des sources d'instabilité au niveau régional susceptibles de devenir une menace pour la sécurité mondiale.

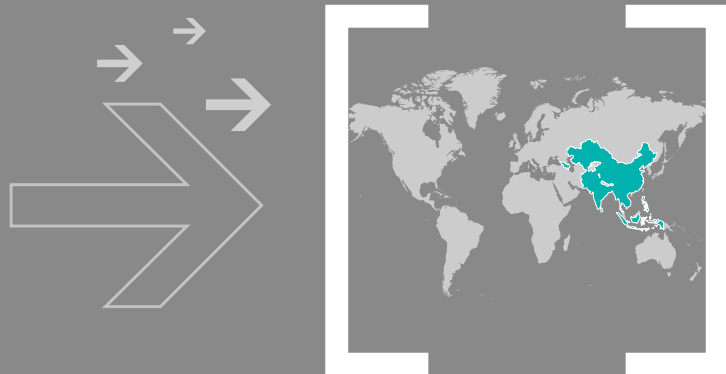
Principaux conflits armés en Asie depuis 2009



⁷ L'Asie du Sud est la région du monde la plus corrompue après l'Afrique subsaharienne, selon Transparency International (2011).

2

L'AFD EN ASIE :
UNE ACTION PERTINENTE AU REGARD
DES ENJEUX DE LA RÉGION



développeur d'avenirs durables



L'AFD EN ASIE : UNE ACTION PERTINENTE AU REGARD DES ENJEUX DE LA RÉGION

{ LES PAYS ASIATIQUES : DES PARTENAIRES STRATÉGIQUES POUR LA FRANCE

Région stratégique pour l'avenir de la planète, l'Asie recouvre également des enjeux majeurs pour la France.

AU NIVEAU GÉOPOLITIQUE

La France cherche à renforcer sa présence et être un partenaire de référence pour les pays de la région qui jouent, pour certains, un rôle croissant dans les relations internationales (la Chine, l'Inde, l'Indonésie, la Corée du Sud et le Japon sont membres du G20, et l'Inde veut rejoindre la Chine comme membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies). **La diplomatie française recherche des alliances en Asie qui lui permettent de conforter ses positions sur la scène internationale** et d'emporter l'adhésion dans les débats sur la régulation globale de la mondialisation, la lutte contre le changement climatique, la préservation de la biodiversité, le maintien de la paix...

Liée par une histoire commune et des liens de solidarité forts avec les pays de la péninsule indochinoise, la France souhaite y **maintenir une présence, notamment sur les plans culturel, linguistique et commercial**. Son action diplomatique dans la péninsule, ainsi que dans les pays asiatiques les moins développés, vise également à favoriser un rééquilibrage régional face au poids prépondérant des pays émergents.

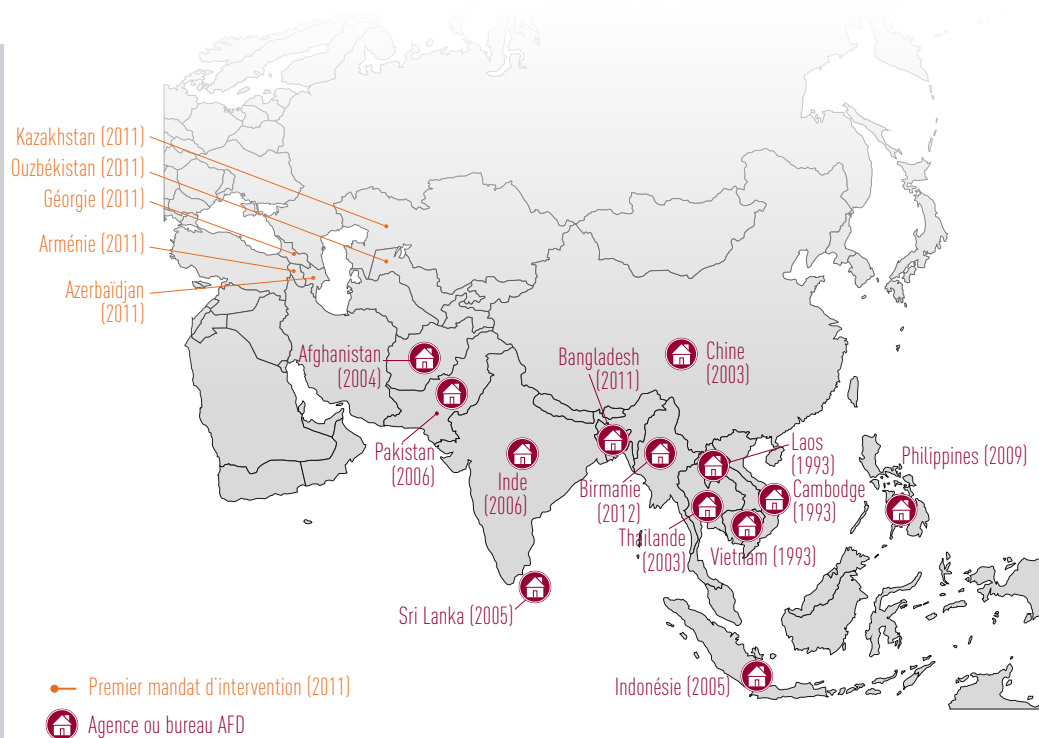
Enfin, la France souhaite renforcer sa présence dans le Caucase et en Asie Centrale. Par leur proximité géographique avec l'Europe ou avec certaines zones de conflit, mais aussi par la richesse de leurs ressources naturelles, ces pays présentent un **intérêt stratégique et de voisinage**.

AU NIVEAU ÉCONOMIQUE

La France veut saisir les opportunités liées au dynamisme économique asiatique. Elle cherche notamment à accompagner le développement de l'Asie, en axant son action sur les secteurs d'excellence des acteurs économiques français, en particulier dans la filière verte (énergie propre, efficacité énergétique, eau et assainissement, transports collectifs...). Par son action de coopération, la France peut ainsi contribuer à l'introduction de nouvelles pratiques et favoriser le **relèvement graduel des normes environnementales et sociales en Asie**.

UN POSITIONNEMENT ADAPTÉ À LA PLURALITÉ DES CONTEXTES

Au cours des dix dernières années, l'AFD a considérablement étendu ses activités en Asie : de 5 pays en 2004 à 18 pays en 2014. Elle compte aujourd'hui **9 agences locales**, dont 3 régionales, ainsi que **4 bureaux de représentation** et 1 **hub technique pour l'Asie** basé à Bangkok.



En réponse aux besoins de ses partenaires, le positionnement de l'AFD en Asie a été adapté à la diversité des pays dans lesquels elle intervient :

- **Dans les pays émergents et à revenu intermédiaire** : d'abord centrées sur les biens publics mondiaux (lutte contre le changement climatique, préservation de la biodiversité et lutte contre les pandémies), les interventions de l'Agence ont évolué pour englober toutes les actions visant à favoriser une **croissance verte et solidaire**, qui préserve les équilibres environnementaux, y compris locaux, et réduise les inégalités sociales. L'AFD cherche également à y promouvoir de meilleures pratiques en matière de transparence financière, de responsabilité sociale et environnementale, de lutte contre le blanchiment.
- **Dans les États fragiles et les pays les moins avancés**, l'Agence contribue à **développer la cohésion sociale et de meilleurs équilibres régionaux**, en soutenant les initiatives en faveur de l'amélioration des conditions de vie des populations, du renforcement de la légitimité des États, de la croissance ou encore de la concertation régionale sur des sujets comme la gestion de l'eau.
- **En Asie centrale et dans le Caucase**, ses interventions visent à accompagner une transition économique moins polluante et le rapprochement avec les standards européens des pays concernés par la politique de voisinage.

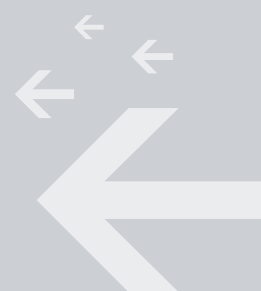
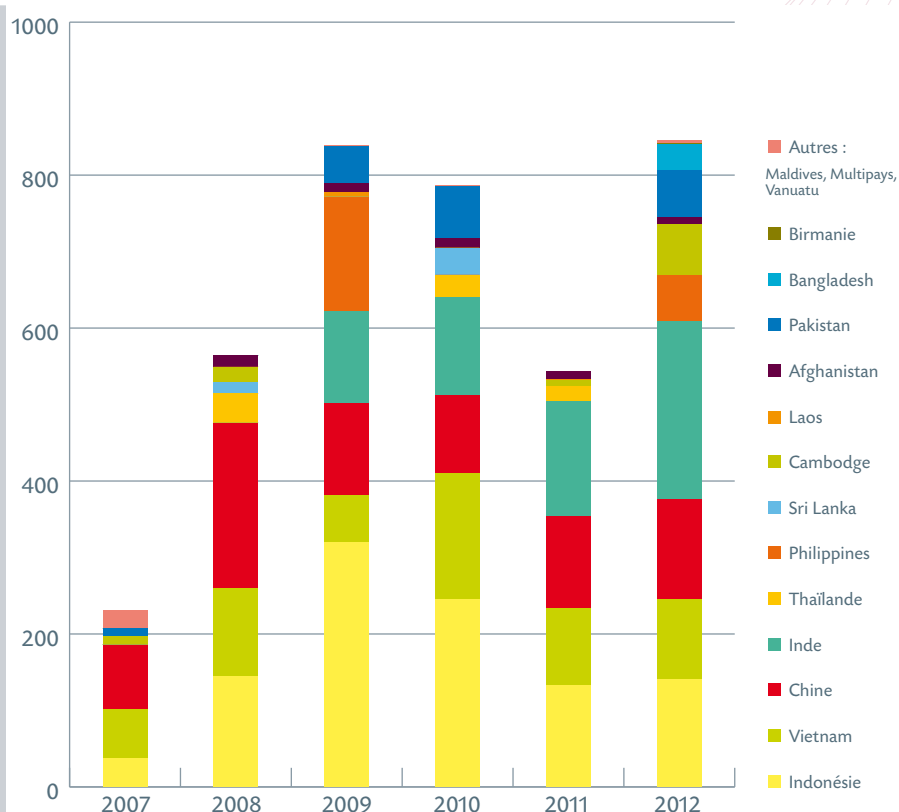
{ UN DÉPLOIEMENT RÉCENT, DES VOLUMES D'ENGAGEMENTS CROISSANTS

Ces dernières années, l'activité de l'AFD en Asie a ciblé la lutte contre le réchauffement climatique, la préservation de la biodiversité et les équilibres régionaux

Entre 2007 et 2012, **les engagements financiers de l'AFD en Asie ont progressé en moyenne de 24 % par an**. Cette croissance reflète le dynamisme des interventions de l'Agence dans certains pays (Vietnam et Chine notamment), ainsi que le démarrage de l'activité dans de nouveaux (Indonésie et Pakistan en 2008, Inde et Philippines en 2009, Bangladesh en 2012).

Dans les géographies d'intervention récente, l'AFD a principalement accordé des prêts peu ou non bonifiés (les fonds publics qu'elle a reçus de l'État français ont donc été très peu affectés à l'Asie). Les subventions sont restées limitées et principalement concentrées sur l'Afghanistan⁸. Certains pays, parmi les moins avancés de la région, en ont néanmoins aussi bénéficié (Cambodge, Laos et Birmanie).

L'activité de l'AFD en Asie par pays
(financements octroyés en millions d'euros)



⁸ L'Afghanistan est un pays en crise concerné par l'objectif de concentration des subventions défini par l'AFD et ses tutelles.

{ DES ACTIONS CONCRÈTES EN FAVEUR DE POLITIQUES PUBLIQUES DURABLES

L'ACTIVITÉ DE L'AFD EST RESTÉE LARGEMENT ORIENTÉE VERS LES ÉTATS

78 % des financements engagés entre 2010 et 2012 ont été accordés sous forme de prêts contractés ou garantis par les États partenaires. Cette tendance témoigne de l'intérêt des décideurs publics asiatiques pour la **valeur ajoutée de l'AFD sur les thématiques du climat et du développement durable**. C'est notamment le cas dans les grands pays émergents où, autant que des financements, les gouvernements sont demandeurs d'expertise technique, de partage d'expériences et de nouvelles approches à haute valeur ajoutée.

- **En matière de climat**, l'AFD a financé **52 projets de 2009 à 2012** pour un montant total de **plus de 2 milliards d'euros**. Ces financements ont contribué à accompagner les efforts des États asiatiques, ainsi qu'à la réalisation des engagements français pour la lutte contre le réchauffement et l'adaptation des pays en développement (initiative *Fast Start*⁹). Ils devraient permettre d'éviter l'émission de plus de 7 millions de tonnes d'équivalent CO₂ par an sur la durée de vie des projets.

Sur cet axe, l'AFD est également intervenue en accompagnant les États asiatiques dans l'élaboration et la réalisation de « plans climat » nationaux ou locaux, ainsi qu'en finançant des projets innovants. Elle s'est **positionnée comme partenaire de référence sur les politiques sectorielles en matière de réduction des émissions** (Chine, Indonésie, Pakistan, Vietnam) et en matière d'adaptation, à partir de l'expérience menée sur les infrastructures hydro-agricoles au Vietnam.

- **En matière de biodiversité**, l'Agence a financé trois projets dédiés à la protection des écosystèmes forestiers et marins. Ils ont notamment permis d'étayer le discours français lors de la Conférence mondiale sur la biodiversité de Nagoya (2010) et **participé aux engagements spécifiques de la France en matière de préservation de la forêt** dans le cadre de l'initiative *Fast Start*.

- **Dans les États fragiles**, l'AFD a ciblé **l'offre de services de base** (eau, santé, électricité) **et l'agriculture pour améliorer les conditions de vie des populations** (des femmes notamment) et favoriser la cohésion sociale dans des contextes conflictuels. L'AFD a également financé de nombreux projets portés par des ONG françaises¹⁰, notamment des initiatives pilotes en matière d'agriculture, d'énergie et d'éducation en Afghanistan.

⁹ La France s'est engagée à mobiliser 1,26 milliard d'euros sur 2010-2012 dans le cadre de l'engagement pris par l'Union européenne (7,2 milliards d'euros) en 2009.

¹⁰ Depuis 2007, l'AFD dispose d'un instrument dédié au financement de projets novateurs à l'initiative des organisations de solidarité internationale : la facilité d'innovation sectorielle pour les ONG (Fisong).

UNE ACTION EN FAVEUR DES ÉQUILIBRES RÉGIONAUX

Pour soutenir le renforcement des équilibres régionaux, l'AFD a financé :

- deux **projets régionaux** (appui à la Commission du Mékong et reconnaissance des « indications géographiques protégées ») ;
- le **secteur agricole et la formation professionnelle dans les pays les moins avancés** pour favoriser leur développement face au poids économique des grands émergents voisins ;
- des **projets portés par des ONG** françaises ciblant notamment le renforcement des sociétés civiles locales, la promotion de la gouvernance démocratique et des droits de l'Homme.



UN PARTENARIAT DYNAMIQUE AVEC LA BASD ET LA JICA

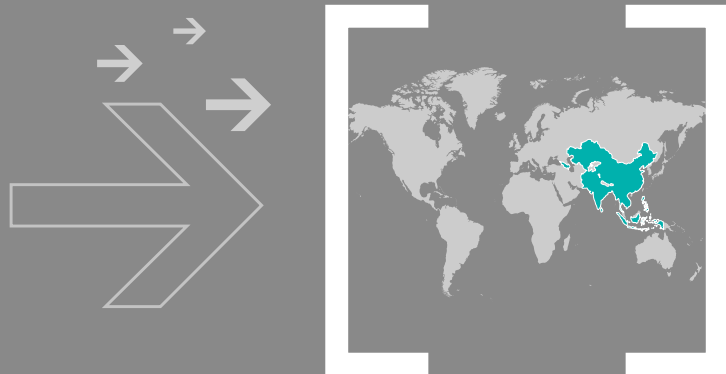
Au cours des dernières années, l'AFD a renforcé les synergies avec les autres acteurs du développement impliqués en Asie, en particulier la Banque asiatique de développement (BASD) et l'Agence de coopération japonaise (JICA), qui sont des partenaires stratégiques pour l'AFD dans la région.

Avec 28 projets cofinancés entre 2003 et 2013, l'AFD est l'un des principaux partenaires bilatéraux de la BASD. Les deux institutions ont renouvelé leur accord-cadre de cofinancement en 2013.

Avec l'Agence de coopération japonaise (JICA), l'AFD a construit un partenariat spécifique en Asie, qui repose notamment sur le cofinancement pionnier de plans nationaux de lutte contre le changement climatique (Indonésie, Vietnam...). La JICA est ainsi devenue le deuxième cofinancier bilatéral de l'AFD, derrière la KfW.

3

UNE STRATÉGIE 2013-2016
AXÉE SUR LES DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX
ET LES ÉQUILIBRES RÉGIONAUX



développeur d'avenirs durables



3

UNE STRATÉGIE 2013-2016 AXÉE SUR LES DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX ET LES ÉQUILIBRES RÉGIONAUX

{ CINQ PRIORITÉS POUR ACCOMPAGNER L'ASIE FACE AUX DÉFIS DU XXI^E SIÈCLE

Au croisement de son mandat et des grands enjeux auxquels les pays asiatiques sont confrontés, l'AFD retient deux finalités à son action pour la période 2013-2016 :

Limiter l'empreinte environnementale du développement rapide de l'Asie

Dans des pays affichant des taux de croissance supérieurs à la moyenne mondiale, l'enjeu est de parvenir à un modèle de développement moins polluant, plus économe en ressources naturelles et soucieux de protéger les populations des effets du changement climatique ;

Contribuer aux équilibres régionaux en agissant aux niveaux économique (rattrapage des pays les moins développés et des pays encore fragiles), social (croissance plus inclusive, cohésion sociale) et géopolitique (stabilité et atténuation des facteurs de conflits).

Dans cette perspective, et conformément aux enjeux asiatiques, l'AFD se fixe cinq objectifs opérationnels :

- **Promouvoir un développement urbain durable**

Dans un contexte d'urbanisation exponentielle, cet objectif dépasse les enjeux climatiques et la promotion de villes peu polluantes. Soutenir un développement urbain durable implique d'encourager des approches d'aménagement intégrées capables de répondre efficacement aux problèmes tels que l'étalement des villes, l'insalubrité de quartiers, la dégradation de l'environnement ou l'insécurité.

En réponse à **une demande locale forte** et en s'appuyant sur l'**expertise française**, l'AFD finance des projets visant à **améliorer les services collectifs en milieu urbain** : les transports pour favoriser la mobilité urbaine (bus en site propre, métro, tramway...), les réseaux d'eau et d'assainissement, la gestion des déchets, l'amélioration des voiries et de l'éclairage public... Elle encourage ainsi les pays et les collectivités à adopter des démarches de planification urbaine davantage intégrées et participatives. Cet axe constitue par ailleurs une priorité pour le développement des relations économiques bilatérales de la France avec les pays de la région.

Dans sa stratégie
« Climat 2012-2016 »,
l'AFD s'est engagée
à ce qu'en moyenne
70 %
de ses financements
en Asie aient
des impacts
positifs sur
le changement
climatique

- **Accompagner les pays asiatiques face aux enjeux du changement climatique**

C'est un objectif central pour la France qui a pris des engagements forts sur ce sujet et souhaite valoriser son action bilatérale, notamment dans le cadre de la conférence de Paris sur le climat en 2015 (COP 21). Ainsi, l'Agence cherche à **soutenir les efforts des gouvernements asiatiques en faveur de l'atténuation de leurs émissions de gaz à effet de serre, ainsi que l'adaptation des pays aux conséquences du réchauffement climatique** (anticipation de la montée des eaux et des sécheresses, sécurisation de la production agricole...). Cette orientation peut, par exemple, se concrétiser à travers des appuis aux politiques publiques (« plan Climat », « *Nationally Appropriate Mitigation Actions* » – NAMAs...).

Par ailleurs, l'AFD entend poursuivre le financement de projets en faveur de l'efficacité énergétique dans les bâtiments, les transports, l'industrie et les réseaux urbains (eau et assainissement, éclairage public), ainsi que du développement des énergies renouvelables (biomasse, géothermie, hydroélectricité et, dans une moindre mesure, éolien et solaire). Elle se positionne aussi en appui aux initiatives de protection des forêts et de la sylviculture qui permettent la séquestration du carbone.

- **Favoriser une gestion durable des ressources naturelles**

L'objectif est de limiter les impacts négatifs induits par la croissance économique et la pression démographique sur les écosystèmes, en encourageant une exploitation soutenable et raisonnée des terres, des eaux et des forêts. En ce sens, l'AFD a choisi de concentrer ses appuis sur la **mise en valeur et la protection des écosystèmes forestiers et aquatiques** – compte tenu de l'expertise française sur ces sujets et de l'importance de ces milieux pour la sécurité alimentaire, l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre et la protection contre les effets du changement climatique. À travers cet axe d'intervention, l'AFD souhaite **contribuer aux engagements pris par la France à Nagoya concernant les montants de l'aide publique au développement (APD) ciblés sur la biodiversité**, notamment dans les pays émergents. Elle cherche par exemple à financer des projets de gestion durable des forêts ou de préservation des zones humides en Chine, en Inde ou en Indonésie. En outre, le financement de projets pilotes répliquables en Asie ou en Afrique devrait contribuer à alimenter le discours de la France et étayer ses positions sur la gestion de ces biens communs (par exemple à l'occasion des Conférences des parties de la Convention sur la diversité biologique).

Enfin, **les interventions de l'AFD visent également à encourager la concertation régionale**, afin de réduire les tensions liées à la raréfaction et à l'inégale répartition du capital naturel.

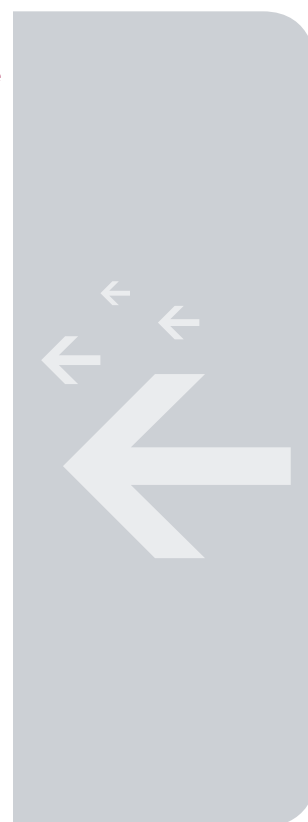
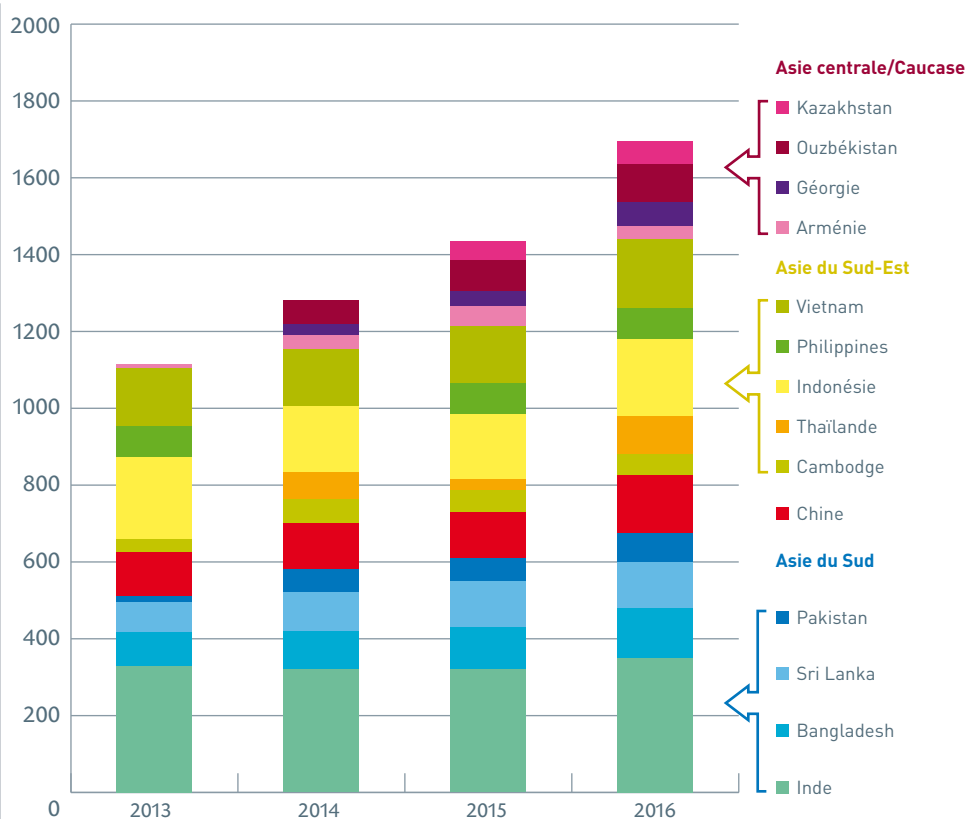
- **Soutenir le secteur productif des pays les moins développés**

Face au poids écrasant des grands émergents, et dans un souci de rééquilibrage des forces économiques autant que des pouvoirs d'influence au sein des instances de concertation régionales, l'AFD cherche à dynamiser la croissance économique des pays les moins développés. À cette fin, elle prévoit d'orienter son action sur les **filières porteuses**, c'est-à-dire créatrices de valeur ajoutée, mais également pilotes ou revêtant une importance essentielle pour les pays. Les appuis de l'AFD doivent permettre de **créer les conditions d'une amélioration de la productivité de ces filières**, à travers le renforcement de la formation professionnelle, le développement d'infrastructures d'irrigation ou encore la structuration d'une offre financière adaptée.

- **Renforcer la cohésion sociale et le capital humain**

Face aux foyers d'instabilité de la région et aux inégalités socioéconomiques croissantes, les financements de l'AFD visent également à améliorer les conditions de vie des populations pauvres, et des femmes en particulier, en assurant leur sécurité alimentaire et leur accès aux services de base (santé, eau...). L'AFD souhaite ainsi **contribuer à renforcer le lien entre ces populations et les États et à favoriser la cohésion sociale**.

Principaux pays d'intervention sur prêts (autorisations de financement en millions d'euros)





UN ENGAGEMENT FINANCIER CROISSANT

Sur la période 2013-2016, les engagements financiers de l'AFD en Asie devraient continuer à progresser, en raison de :

- l'élargissement de son champ géographique d'intervention, susceptible de se poursuivre en fonction des enjeux particuliers (Mongolie) ;
- l'éligibilité aux prêts souverains de nouveaux pays comme le Cambodge récemment, et potentiellement la Birmanie et le Laos à l'avenir ;
- le développement des prêts non souverains (Inde, Indonésie, Vietnam, Thaïlande).

La part des quatre principaux pays d'intervention de l'AFD (Inde, Indonésie, Chine, Vietnam) devrait rester importante, mais en diminution en raison de l'accroissement de l'activité attendu dans de nouveaux pays, tels le Bangladesh, le Sri Lanka ou l'Ouzbékistan.

L'utilisation des ressources budgétaires allouées par l'État français à l'AFD restera limitée en Asie et sera exclue dans le cadre de la coopération avec les « très grands émergents » (hors expertise technique).

MIEUX APPRÉHENDER LES ÉVOLUTIONS ASIATIQUES

Pour la période 2013-2016, l'AFD s'est fixée quatre domaines d'études prioritaires sur l'Asie pour approfondir sa connaissance des grands enjeux de la région, nourrir sa réflexion stratégique, éclairer ses choix de financement et appuyer la définition des politiques publiques locales. Les travaux et études financés devraient notamment apporter des éléments de réponse aux questions suivantes :

- Comment promouvoir à travers les interventions des bailleurs de fonds la responsabilité sociale et environnementale des entreprises asiatiques ?
- Comment appuyer la définition et la mise en œuvre de politiques nationales et locales d'adaptation au changement climatique ?
- Comment soutenir le développement des énergies renouvelables ?
- Quel est le rôle et la place des bailleurs émergents asiatiques dans la région ?

L'AFD prévoit également le financement d'études lui permettant d'appréhender de manière plus fine les enjeux de développement de l'Asie centrale et du Caucase.



{ L'AFD EN ASIE, VECTEUR D'UNE DIPLOMATIE FRANÇAISE D'INFLUENCE

Conformément aux missions qui lui ont été confiées, l'AFD vise également à renforcer l'influence française en Asie, notamment sur les plans diplomatiques et économiques :

- **Au niveau géopolitique, l'activité de l'AFD participe au positionnement de la France dans des régions ou pays d'importance géostratégique** par leur rôle dans les équilibres mondiaux ou leur proximité avec l'Union européenne. Elle contribue également à **nourrir le dialogue et les alliances entre la France et les pays asiatiques sur les grands enjeux communs** (climat, biodiversité, ressources naturelles...). Enfin, en tant qu'acteur pivot de la coopération bilatérale au développement, l'AFD joue un rôle majeur dans le **respect des engagements financiers de la France** sur ces sujets.

- **Au niveau économique, l'Agence contribue au rayonnement de la France** en valorisant la vision, l'expérience et les compétences françaises face aux défis de la région, mais aussi en créant des opportunités susceptibles de générer des retombées positives pour les intérêts économiques nationaux.

En plus de s'être positionnée sur des activités et des secteurs où le savoir-faire français est reconnu et susceptible d'être valorisé (transports collectifs urbains, formation professionnelle, forêt, réseaux d'eau, gestion des déchets, irrigation, efficacité énergétique...), **l'AFD se fixe également comme objectif de promouvoir l'expertise et les intérêts économiques français**. Bien que transversal, cet objectif a une portée différente selon le niveau de développement des partenaires. Il s'impose à l'Agence dans les pays émergents, où elle choisira de financer des actions en fonction de la présence d'acteurs économiques français (entreprises, bureaux d'études...) susceptibles de se positionner sur les appels d'offres concernés. Dans ces pays, certaines actions pourront néanmoins participer prioritairement à une stratégie d'influence sur les grands sujets communs comme le climat ou la biodiversité.

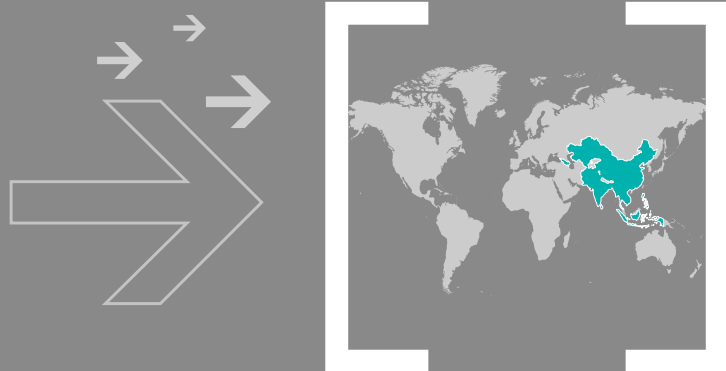
Cette démarche proactive implique un partenariat étroit avec l'ensemble des acteurs publics et privés français sur les plans institutionnel et opérationnel :

- **le siège de l'AFD à Paris** entretient des échanges réguliers avec ses partenaires institutionnels (ministères de tutelle, MEDEF International, Ubifrance, etc.) pour inscrire son action en cohérence avec la politique diplomatique et économique de la France, ainsi qu'avec les entreprises nationales pour mieux cibler les secteurs porteurs et les informer en amont sur les projets financés ;

- **les agences de l'AFD en Asie** collaborent étroitement avec les ambassades et plus globalement avec l'« équipe France » (missions économiques, agences Ubifrance, chambres de commerce...). Ce positionnement des agences locales comme acteurs de la « diplomatie économique » se concrétise notamment par l'organisation d'ateliers d'information pour les entreprises françaises sur les projets de l'AFD et les appels d'offres à venir, la participation aux manifestations de ses partenaires (ateliers Ubifrance, forum ASEAN...), etc.

4

OPTIMISER
LES MOYENS ET LES SYNERGIES



développeur d'avenirs durables



4

OPTIMISER LES MOYENS ET LES SYNERGIES

{ MISER SUR LES AVANTAGES COMPARATIFS DE L'AFD

Malgré un contexte très concurrentiel, l'AFD s'est distinguée comme un bailleur bilatéral de référence en Asie, grâce à la richesse de ses outils d'intervention et à des synergies porteuses

Pour ancrer sa présence dans la région et construire de nouveaux partenariats avec les pays ayant récemment intégré son champ d'activité, l'AFD dispose de plusieurs atouts :

- **La diversité de son offre financière**

L'offre de l'AFD comprend une large gamme de prêts à la disposition des décideurs politiques et des porteurs de projets, publics comme privés. Lorsque le marché le permet, l'Agence peut également accorder des prêts en monnaie locale, ce qui supprime le risque lié au change pour ses contreparties.

- **Une offre incluant financement, expertise et production de connaissances**

Pour accompagner ses financements, l'AFD propose désormais une assistance technique à travers la mobilisation d'un fonds dédié (FEXTE). Elle cherche également à financer des études sur des thèmes structurants pour ses partenaires, en appui à l'élaboration de politiques de développement durable. Enfin, l'Agence souhaite offrir des opportunités de formation ciblée via son centre de formation (CEFEB), sur des thématiques en lien avec ses financements (partenariats public-privé, lignes de crédit vertes...).

- **Une expertise reconnue en soutien aux politiques publiques**

À travers des aides-programmes, notamment en matière de climat et de biodiversité sur lesquels elle a développé des projets pionniers, l'AFD veut renforcer ses collaborations avec les autorités asiatiques et soutenir leurs initiatives en faveur d'une croissance plus respectueuse de l'environnement.

- **L'accompagnement des collectivités locales**

Les collectivités locales asiatiques ont des responsabilités de plus en plus importantes en matière de gestion et de protection de l'environnement et du climat (déchets, eau et assainissement, efficacité énergétique des bâtiments, transports publics, etc.). Dans les pays où le cadre juridique le permet, cet appui pourrait se concrétiser à travers des prêts directs ou via des fonds municipaux, des lignes de crédit et des appuis au niveau national à des programmes accompagnant le processus de décentralisation.

- **Un savoir-faire reconnu en matière de financements non souverains**

Le financement direct de banques et d'entreprises publiques constitue un levier important pour encourager des investissements « verts ». Dans cette optique, l'AFD souhaite concentrer ses appuis sur des acteurs mandatés par les autorités nationales pour accompagner les politiques publiques en la matière. Elle cherche également à promouvoir les partenariats public-privé pour dynamiser les investissements sobres en carbone, notamment dans le secteur des infrastructures.

RENFORCER LES SYNERGIES AVEC LES ONG ET AU SEIN DU GROUPE AFD

Au regard de son objectif de renforcement de la cohésion sociale et du capital humain, l'AFD entend poursuivre **le financement de projets à l'initiative des ONG françaises** – complémentaires à ses interventions –, particulièrement ceux visant la réduction de la pauvreté, le renforcement des sociétés civiles locales, la promotion d'une meilleure gouvernance, ainsi que le respect des droits de l'Homme en Asie. Ce partenariat avec les ONG devrait être prioritairement mis en œuvre¹¹ dans les pays de la péninsule indochinoise, en Birmanie, en Afghanistan, ainsi qu'en soutien à des initiatives sous-régionales.

L'AFD cherche également à accroître ses **cofinancements avec le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM)**¹², dans la limite des montants que celui-ci réserve à la région (3 millions d'euros par an). L'expertise du FFEM et ses appuis financiers en subvention contribuent non seulement à valoriser l'action du groupe AFD, mais aussi à rendre son offre plus attractive en Asie.

De même, **l'Agence et PROPARCO** (sa filiale dédiée au financement du secteur privé) travaillent à l'élaboration d'une feuille de route commune concernant les partenariats public-privé sur les thèmes de la ville et des transports durables, des lignes de crédit vertes ou encore de la microfinance. Des synergies tripartites avec la Banque asiatique de développement (BAsD), intéressée par l'activité « secteur privé » du groupe AFD, sont également recherchées.

PROPARCO EN ASIE

À l'exception du Vietnam, du Laos et du Cambodge où son portefeuille d'activités est plus large, PROPARCO concentre ses interventions en Asie sur des secteurs en cohérence avec la stratégie régionale de l'AFD : projets « climat », production et transformation agro-alimentaire, microfinance, santé, éducation, tourisme durable et environnement urbain.

En 2013, PROPARCO a réalisé 121 millions d'euros de signatures sur de nouvelles opérations dans la région, et prévoit un volume annuel similaire sur la période 2014-2016. PROPARCO cherche également à diversifier son activité en Asie du Sud et centrale.

¹¹ Dans le respect de l'objectif de concentration des financements ONG sur les pays pauvres prioritaires d'Afrique subsaharienne.

¹² Fond public bilatéral créé en 1994, le FFEM est l'un des instruments de la politique française de coopération et de développement en matière de protection de l'environnement mondial, dont l'AFD assure la gestion administrative et financière. Il subventionne des projets de développement durable, en rapport avec les accords multilatéraux environnementaux (AME) signés par la France.

{ PROMOUVOIR DES APPROCHES CONJOINTES AVEC « L'ÉQUIPE FRANCE »

L'AFD cherche à **promouvoir les synergies et les effets de levier entre ses instruments financiers et ceux de ses partenaires français**, afin de pouvoir proposer des « offres France » consolidées à ses contreparties asiatiques.

Elle travaille ainsi au montage d'offres financières mixant les ressources de l'AFD à celles du ministère des Finances (Réserve pays émergents - RPE, Fonds d'étude et d'aide au secteur privé - FASEP), afin de permettre une utilisation optimisée des ressources publiques au bénéfice partagé de la France et des pays d'intervention.

Dans le cadre des processus de décentralisation à l'œuvre dans les pays asiatiques, l'AFD souhaite également poursuivre sa **collaboration avec les collectivités territoriales françaises** pour valoriser et soutenir leurs initiatives visant le renforcement des compétences et de la gouvernance de leurs homologues en Asie, sur des thématiques comme la gestion de l'eau ou des déchets, les transports... à l'instar des activités menées avec succès en Chine ou au Laos.

{ OPTIMISER LES PARTENARIATS AVEC LES AUTRES BAILLEURS DE FONDS

Depuis le démarrage de ses activités en Asie dans les années 1990, l'AFD cherche activement à construire des partenariats solides avec les autres bailleurs de fonds présents dans la région. En effet, **les activités de cofinancement s'avèrent essentielles pour renforcer son positionnement et prendre pied dans des géographies nouvelles.**

Avec 28 projets en cofinancement depuis 2003 pour un volume total de plus de 3 milliards d'euros, ainsi qu'un accord cadre de cofinancement et un échange de personnel, **le partenariat avec la Banque asiatique de développement (BAsD)**, une institution incontournable dans la région, est le plus structuré.

L'AFD veut notamment s'appuyer sur l'expérience de la BAsD dans ses nouveaux pays d'intervention pour lancer ses premières opérations. L'objectif est d'accroître les activités de cofinancement, notamment au Bangladesh, en Asie centrale et dans le Caucase, tout en renforçant le partage de savoir-faire en matière de montages financiers et de production de connaissances. De son côté, la BAsD souhaite bénéficier du savoir-faire de l'AFD en matière de prêts non souverains, dont elle a une expérience limitée.

Parmi les bailleurs bilatéraux asiatiques, **l'Agence de coopération japonaise (JICA) est un partenaire stratégique de l'AFD**, tout particulièrement sur des cofinancements en faveur de programmes nationaux de lutte contre le changement climatique (d'abord en Indonésie, puis au Vietnam). Sur cette thématique, les deux agences étudient de nouvelles opportunités, notamment aux Philippines.

L'AFD cherche également à **se rapprocher des organismes de coopération sud-coréens** (KOICA et Korea Exim Bank) et de la **coopération australienne**, très dynamiques dans la région et avec lesquels elle a signé des accords-cadres, ainsi qu'avec la **coopération singapourienne**.

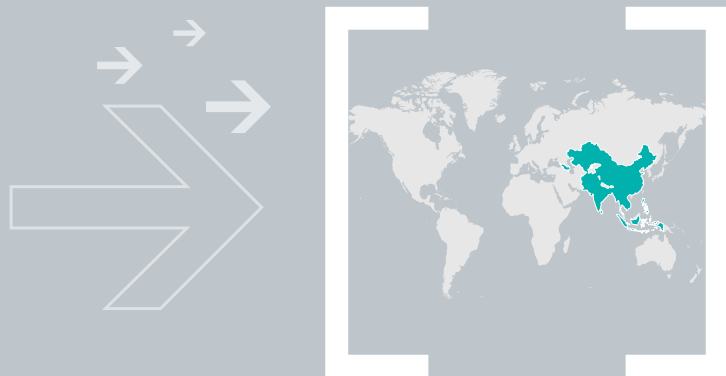
Les **institutions financières européennes** se distinguent comme des partenaires prioritaires en Asie, avec lesquels l'AFD souhaite instituer une relation de collaboration opérationnelle et durable. Dans ce cadre, et pour promouvoir l'efficacité de l'aide, l'AFD a récemment finalisé un accord avec la coopération allemande (KfW) et la BEI en matière de **reconnaissance mutuelle de leurs procédures**.

De même, l'AFD cherche à se rapprocher de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) et à développer davantage de synergies avec la Commission européenne, via la **mobilisation des deux facilités récemment créées pour l'Asie** (*Asian Investment Facility – AIF – et Investment Facility for Central Asia – IFCA*). Elle s'est également engagée à participer au **processus pilote de programmation conjointe** à moyen et long terme des aides européennes, au Laos et en Afghanistan.

Par ailleurs, en 2011, la coopération britannique (DFID) a confié à l'AFD une subvention de 5 millions de livres sterling (6,2 millions d'euros) pour mener des études de faisabilité et identifier des projets sobres en carbone, susceptibles d'être financés par l'AFD. Cette délégation de fonds a été reconduite sur 2013-2015, à travers une deuxième tranche de 12 millions de livres (15 millions d'euros). Ce partenariat, pour l'instant limité à l'Indonésie où il a permis le financement d'études en soutien à l'activité de l'AFD, pourrait être étendu à d'autres pays – faisant du **DFID un partenaire majeur de l'AFD** dans la région.

Enfin, l'Agence souhaite approfondir sa connaissance des bailleurs émergents asiatiques (Chine, Inde, Thaïlande...), en participant à des études visant à mieux comprendre les stratégies et les modalités d'intervention de ces nouveaux acteurs. L'objectif est d'identifier des complémentarités et des synergies possibles avec l'AFD, **en Asie mais aussi en Afrique**, de façon à inciter ces nouveaux bailleurs à s'impliquer davantage dans l'aide aux pays les plus pauvres. Il s'agit plus particulièrement de promouvoir et diffuser auprès de ces partenaires les meilleures pratiques en matière de responsabilité sociale et environnementale.

ANNEXES



développeur d'avenirs durables



CADRE D'INTERVENTION

DE L'AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT EN ASIE POUR LA PÉRIODE 2013-2016

Finalités		Objectifs opérationnels	En % des montants octroyés
Renforcer l'influence française en Asie	limiter l'empreinte environnementale d'un développement rapide	Promouvoir un développement urbain durable	42 %
		Accompagner les pays asiatiques face aux enjeux du changement climatique	31 %
		Favoriser une gestion durable des ressources naturelles	9 %
	Contribuer aux équilibres régionaux	Soutenir le secteur productif des pays les moins développés	13 %
		Renforcer la cohésion sociale et le capital humain	5 %

Activités

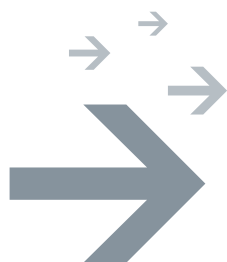
-  Promotion de l'**efficacité énergétique**
-  Amélioration des **services collectifs en milieu urbain**
-  Développement des **énergies renouvelables**
-  Appui à la **régulation des eaux** et prévention des inondations

Cible climat		Activités	Principaux pays
70% des octrois annuels ont une incidence positive sur le climat			 Tous pays y compris  Asie centrale et Caucase 
		    	 Bangladesh Cambodge Chine Inde Indonésie Laos  Philippines Pakistan Sri Lanka Viet Nam
		 	Afghanistan Arménie Bangladesh Birmanie Cambodge Laos Viet Nam
			 Afghanistan Arménie Bangladesh Birmanie Cambodge Laos Viet Nam
		 	 Afghanistan Bangladesh Birmanie Cambodge Laos Pakistan

 Mise en valeur et **protection des écosystèmes** forestiers et aquatiques

 Soutien à la productivité des **filières porteuses**

 Renforcement de l'accès aux **services de base** et des activités agricoles génératrices de revenus



BIBLIOGRAPHIE

« Addressing Climate Change and Migration in Asia and the Pacific »

Banque asiatique de développement, mars 2012

« Annual Energy Outlook 2012 »

U.S. Energy Information Administration, 2012

« Asia 2050: Realizing the Asian Century »

Banque asiatique de développement, août 2011

« Asian Development Outlook 2011: South-South Economic Links »

Banque asiatique de développement, avril 2011

« Asian Development Outlook 2012: Confronting Rising Inequality in Asia »

Banque asiatique de développement, avril 2012

« Key Indicators for Asia and the Pacific 2010: The Rise of Asia's Middle Class »

Banque asiatique de développement, août 2010

Lasserre F. et Descroix L., « **Eaux et territoires : tensions, coopérations et géopolitique de l'eau** », Presses de l'Université du Québec, 2011

« Rural Poverty Report 2011 »

International Fund for Agricultural Development, décembre 2010

« Situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2010 »

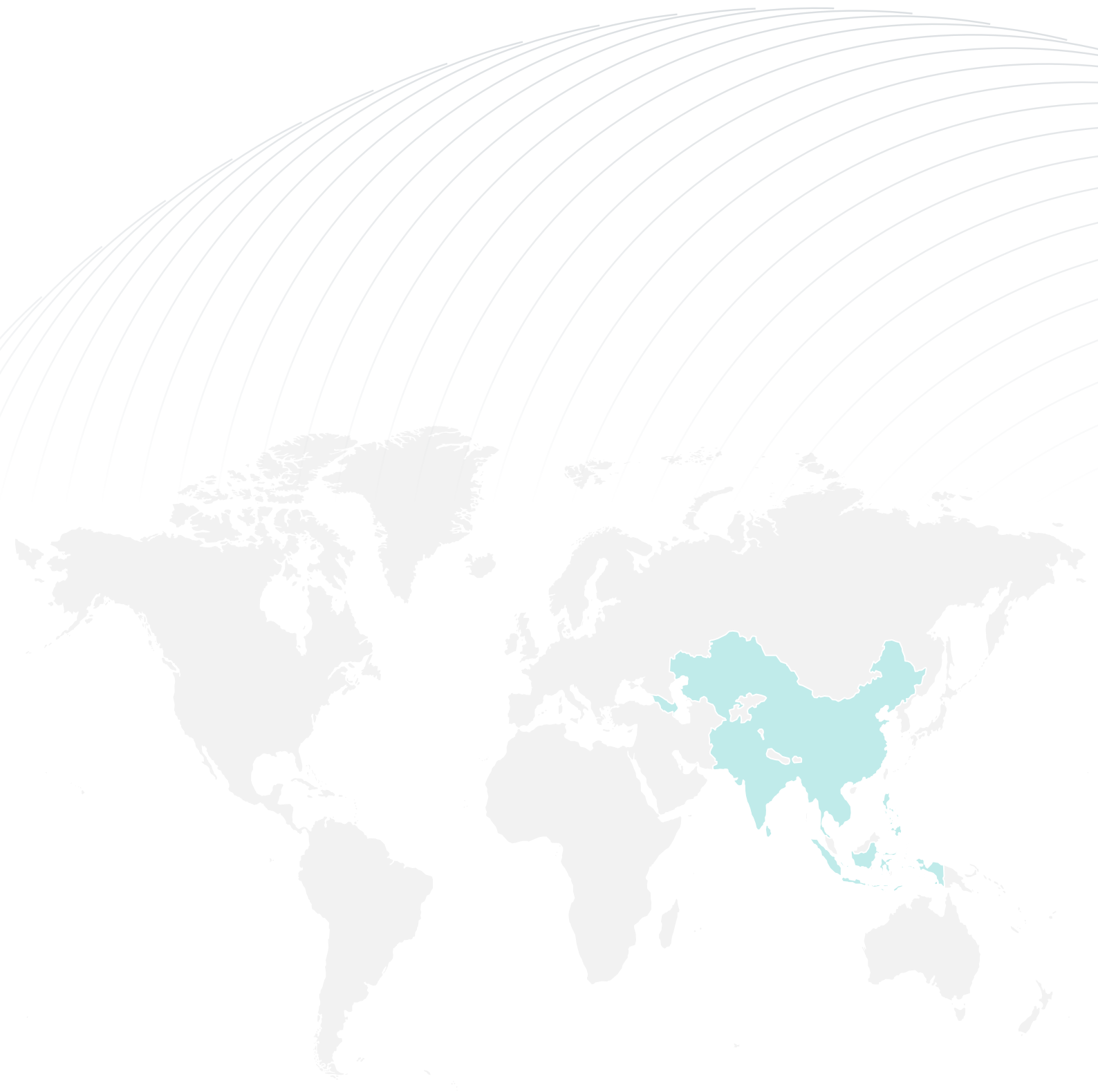
Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2010

« World Population Prospects, the 2010 Revision »

Département des Affaires économiques et sociales, Nations unies, 2011

« World Urbanization Prospects, the 2011 Revision »

Département des Affaires économiques et sociales, Nations unies, mars 2012





Institution financière publique, l'Agence Française de Développement (AFD) agit depuis plus de soixante-dix ans pour combattre la pauvreté et favoriser le développement durable dans les pays du Sud et dans les Outre-mer. Elle met en œuvre la politique définie par le Gouvernement français.

Présente sur quatre continents où elle dispose d'un réseau de 71 agences et bureaux de représentation, dont 9 dans les Outre-mer et 1 à Bruxelles, l'AFD finance et accompagne des projets qui améliorent les conditions de vie des populations, soutiennent la croissance économique et protègent la planète.

En 2013, l'AFD a consacré 7,8 milliards d'euros au financement de projets dans les pays en développement et en faveur des Outre-mer. Ils contribueront notamment à la scolarisation d'enfants, à l'amélioration de la santé maternelle, à la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, à l'appui aux agriculteurs et aux petites entreprises, au renforcement de l'accès à l'eau, à l'énergie et aux transports. Les nouveaux projets financés contribueront également à lutter contre le dérèglement climatique, en permettant notamment d'économiser 3,3 millions de tonnes d'équivalent CO₂ par an.



Agence Française de Développement (AFD)

5, rue Roland Barthes - 75598 Paris cedex 12
FRANCE

Tél. : + 33 1 53 44 31 31

www.afd.fr